Si je trouve du radon dans mon logement, comment le réduire ?

Voici des solutions "simples" pour des valeurs inférieures à 1 000 Bq/m³* :

- → Assurer l'**étanchéité des voies d'entrée du radon** (sous-sol, vide-sanitaire, murs, planchers, passages de canalisations, fissures...) ;
- → Vérifier l'**étanchéité à l'eau du bâtiment** : réduire voire supprimer les remontées capillaires (drainage périphérique...) ;
- → **Ventiler les vide-sanitaire** ou le sol en dessous du bâtiment ;
- → **Aérer les pièces** du logement en ouvrant les fenêtres au moins une fois par jour. En cas de présence de ventilation mécanique, s'assurer que les entrées et sorties d'air ne sont pas obturées. Entretenez-les.

Si vous envisagez des travaux, des subventions existent au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), portée par CCA. Les subventions sont accordées pour des améliorations dans l'habitat privé sous conditions de ressources. Renseignez-vous auprès de Citémetrie à Concarneau, tél : 02 98 50 53 94.

Si les valeurs de concentration sont importantes après une première mesure, ou persistantes après des travaux élémentaires, contactez un professionnel du bâtiment.

Les travaux de réduction de la présence du radon participent aux **économies d'énergie** et à l'**amélioration de la qualité de l'air** intérieur.

(*) un Bq/m³ correspond à la désintégration d'un atome de radon par seconde et par m³ d'air.

Après la période de mesure, votre dosimètre est à adresser à :

CLCV29
Centre social
4, rue Alsace-Lorraine
29140 ROSPORDEN

Utilisez l'enveloppe pré-timbrée pour le retour, **(c'est simple et gratuit),** ou déposez-la dans une permanence de la CLCV, dans votre mairie, les points d'accueil de la CCA, ou tout autre lieu précisé par voie de presse.

Radon & santé CLCV·CCA

CLCV Consommation Logement et Cadre de Vie — Citoyens au quotidien

L'opération de mesure du radon sur le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération est pilotée par la CLCV du Finistère. Elle est réalisée sous l'égide de l'Institut National du Cancer (INCa) et de la direction générale de la santé (DGS).

La CLCV organise des **permanences** sur les différentes communes du territoire.

Pour tout renseignement ou demande, vous pouvez joindre la chargée de mission de la CLCV au 02 98 66 92 04 / 06 04 13 55 16 mél : sante-radoncca@clcv.asso.fr

CCA Concarneau Cornouaille Agglomération

Institut National du Cancer

Liberté • Égalité • Fraternité — République Française — Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

Gédéz'ailes www.gedezailes.com - Crédit photos : IStock

Vous habitez le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA)

Vous respirez peut-être du radon dans votre logement

Radon & santé CLCV·CCA

Campagne de mesure du radon 2012-2013
Concarneau, Elliant, Melgven, Névez, Pont-Aven, Rosporden, Saint-Yvi, Tourc'h, Trégunc

Qu'est-ce que le radon ?

→ c'est un gaz incolore, inodore et sans saveur,

→ c'est un gaz radioctif d'origine naturelle.

Il provient de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre. Il est présent partout à la surface de la planète, mais provient surtout des sous-sols granitiques et des roches métamorphiques qui en sont issues.

C'est pourquoi en Bretagne, nous sommes concernés.

Où le trouve-t-on ?

A l'air libre, le radon est dilué. Sa concentration est donc faible.

Dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment, il peut, au contraire, s'accumuler et atteindre des concentrations élevées (notamment dans les logements).

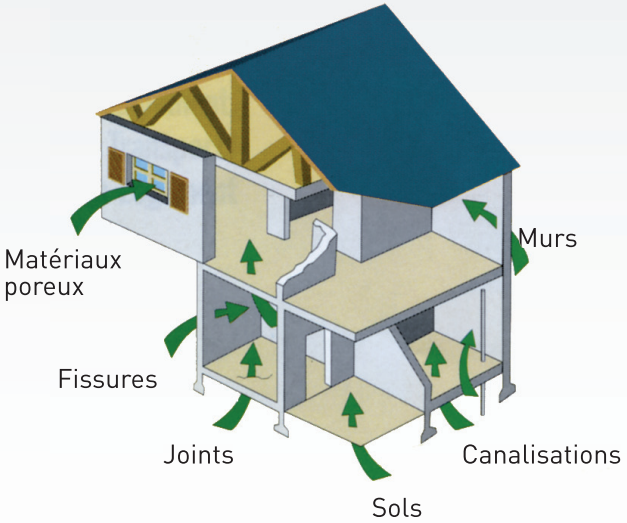

Plusieurs campagnes de mesures réalisées en France ont montré que la Bretagne est l'une des régions où les concentrations moyennes en radon sont les plus élevées dans les habitations.

Quel est le risque ?

L'inhalation du radon accroît le risque de développer un **cancer du poumon.**

Ce risque augmente avec la concentration et la durée de présence dans les locaux.

Le tabac est le principal facteur de risque de cancer du poumon. Un fumeur demeurant dans un local contenant du radon **multiplie son risque par 20.**

Une étude réalisée en 2000 par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire évalue à 185 le nombre de décès annuels attribuables au radon en Bretagne.

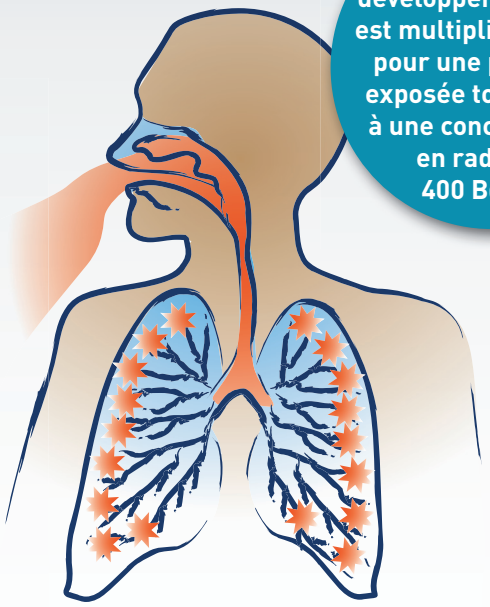

Le risque de développer un cancer est multiplié par deux pour une personne exposée toute sa vie à une concentration en radon de 400 Bq/m³.

Risque faible
→ Pas d'action corrective

Risque moyen
→ Actions correctives

Risque grave
→ Actions correctives nécessaires à bref délai

200 Bq/m³* — 400 Bq/m³ — 1000 Bq/m³ — Activité volumique

* Valeur guide pour les bâtiments neufs

Comment mesurer la concentration en radon dans mon logement ?

La CLCV met à disposition un kit remis gratuitement à tout habitant du territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération. À charge pour lui de suivre la procédure de pose et de dépose, puis de retourner le dosimètre à la CLCV, par la poste (lettre pré-timbrée incluse dans le kit), ou de le déposer dans les permanences de la CLCV ou à la mairie dont il dépend.

La mesure de la concentration en radon s'effectue **pendant deux mois, sur la période du 15 septembre au 30 avril** (saison de chauffe), dans les conditions habituelles d'occupation du logement.

Communication et interprétation du résultat

La CLCV vous adressera le résultat de la mesure. Des **conseils adaptés au résultat** de la mesure et à la description de votre logement (questionnaire intégré au kit) vous seront fournis.